



PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Julie Létourneau, directrice générale / secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ludger, que le Conseil, à sa séance ordinaire du 9 juillet 2019, a adopté les règlements suivants :

- N° 2019-221 « RÈGLEMENT CONCERNANT LE BON ORDRE ET LA PAIX PUBLIQUE »
- N° 2019-222 « RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION »
- N° 2019-223 « RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES »
- N° 2019-224 « RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT »
- N° 2019-225 « RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME »

Ces règlements sont déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Ludger, ce 11 juillet 2019

JULIE LÉTOURNEAU

Directrice générale / secrétaire-trésorière